



République du Sénégal

Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal

FONGS - ACTION PAYSANNE

B.P. A 269 THIES, Tél. 33 939 58 58 / E-mail: fongs@orange.sn Web : www.fongs.s

LA JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT : UNE PIQURE DE RAPPEL

Les questions environnementales sont aujourd'hui au cœur des processus de développement et la manière de les aborder sera déterminante pour les générations actuelles et futures. Toutes les études sur les phénomènes liés aux questions environnementales (changement climatique, pollutions diverses, désertification et déforestation, crises alimentaires, biodiversité, conflits environnementaux, etc.), montrent que la tendance conduit inéluctablement à la destruction de la vie sur Terre. *Le combat pour un environnement sain et nourricier est permanent et il est un devoir pour tout citoyen du Monde.*

La journée mondiale de l'environnement (JME) n'est donc qu'une piqûre de rappel du danger qui nous guette. Cette année 2023 marque le cinquantenaire de la JME, après son lancement par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1972. Le thème retenu cette année est axé sur les solutions à la pollution plastique dans le cadre de la campagne **#CombattreLaPollutionPlastique** (PNUE, 2023 <https://www.worldenvironmentday.global/fr>). La Côte d'Ivoire en est le Pays hôte. (<https://www.unep.org/news-and-stories/press-release/world-environment-day-2023-be-hosted-cote-divoire-focus-solutions>).

Les citoyens du monde en particulier les paysans et paysannes ne peuvent donc pas rester aphones lors de cette journée mondiale de l'environnement.

LE PROGRES QUI TUE...

L'homme détruit la nature en voulant assouvir ses desseins de grandeur et d'extravagance. Paradoxalement, l'homme ne peut vivre sans la nature, sans ses ressources vitales. Est-ce un progrès que de se développer et disparaître ? Est-ce intelligent d'allumer un incendie sous prétexte que l'on a de l'eau pour l'éteindre ?

L'homme préfère "oublier" que l'environnement n'a pas de frontières et qu'il ne reconnaît ni la race, ni le statut social. Les questions environnementales nous interpellent tous certes mais ce sont les pays en développement qui sont les plus vulnérables aux effets du changement

climatique et qui en paient le plus lourd tribut. L'analyse du profil de la pauvreté a montré que celle-ci est intimement liée à l'état des ressources naturelles et d'une manière générale de l'environnement.

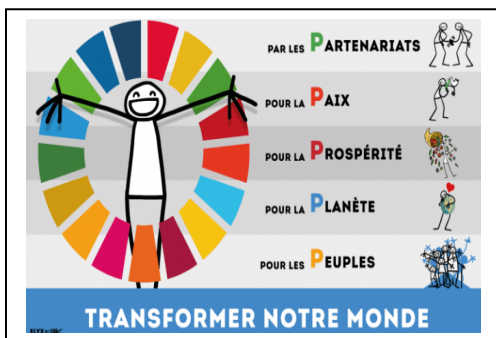
En effet, les effets du changement climatique sur notre environnement et nos conditions de vie sont réels et reconnus de tous. *La gravité de la situation ne nous autorise plus à chercher les coupables, car nous le sommes tous, au regard de nos comportements individuels et collectifs, de nos comportements dans le travail et dans la société.*

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PROFITABLE A TOUS

Le développement durable sous-entend le droit d'usage mais aussi le devoir de prévoir les futurs usagers. Le développement durable implique nécessairement le passage de l'exploitation des ressources naturelles à la gestion durable des ressources naturelles, c'est-à-

dire, une «Utilisation durable¹». Le développement durable repose sur trois piliers dont la préservation de l'environnement qui adresse tous les objectifs de développement durable (ODD).

La FONGS et les Paysans du monde lèvent la voix pour un environnement sain, une gestion



durable des ressources naturelles, un engagement total des pollueurs dans la prise en charge des conséquences et des causes du changement climatique anthropique. Les Paysans disent non à la destruction des ressources naturelles et à leur aliénation privée.

Les Paysans et Paysannes disent NON aux déchets plastiques qui affectent leur santé, leur base productive et leur cadre de vie.

Halte au péril plastique dans le monde et au Sénégal

La journée mondiale de l'environnement 2023 est dédiée à la lutte contre la pollution plastique qui affecte tous les milieux, notre santé et notre cadre de vie.

Selon les nations unies, plus de 430 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année, dont la moitié est conçue pour n'être utilisée qu'une seule fois. Moins de 10 % de ce plastique est recyclé.

Dans le monde

On estime que 19 à 23 millions de tonnes de plastique finissent dans les lacs, les fleuves et les océans chaque année. Les ordures en plastique entraînent la mort de plus d'un million et demi d'oiseaux de mer, ainsi que de plus de cent mille mammifères marins chaque année. En outre, les mégots de cigarettes² (les philtres surtout) sont les déchets plastiques les plus courants sur les plages, rendant les écosystèmes marins plus sensibles aux fuites de microplastiques qui contiennent des produits chimiques dangereux à l'ingestion pour la survie des organismes marins en particulier les oiseaux, les poissons, les mammifères, les plantes et les reptiles.

Au Sénégal

En dépit de la volonté politique et des efforts entrepris depuis une dizaine d'années, le Sénégal produit toujours 200 000 tonnes de déchets plastiques par an, dont seulement 9 000 tonnes (soit 4,5%) sont retraitées. Le reste, c'est dire plus de 95% des déchets plastiques est déversé dans la nature et les océans (Le Monde, 2021, <https://www.lemonde.fr/afrique/>). 5 millions de sachets plastiques sont encore utilisés quotidiennement contre seulement 15 millions d'unités en papier recyclable produites chaque année.

Des solutions sont possibles et disponibles pour réduire de manière significative le péril plastique. La présente journée de l'environnement 2023 est une occasion pour chaque individu et chaque entreprise de prendre conscience d'une part, de sa responsabilité directe dans la dégradation de notre support de vie et d'autre part, de sa capacité d'être acteur et auteur des changements quotidiens nécessaires pour lutter contre le péril des déchets plastiques. Nous sommes tous invités à contribuer à ces trois pistes : 1) La Réduction de la production de déchets dans les ménages et les entreprises ; 2) l'incinération propre et le compostage ; 3) le recyclage et la valorisation des déchets.

¹ « Utilisation durable » selon le code de l'environnement du Sénégal: L'utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas leur appauvrissement à long terme, et sauvegardent ainsi leur potentiel pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures.

² On estime à Plus de 4 500 milliards de mégots jetés par an dans le monde